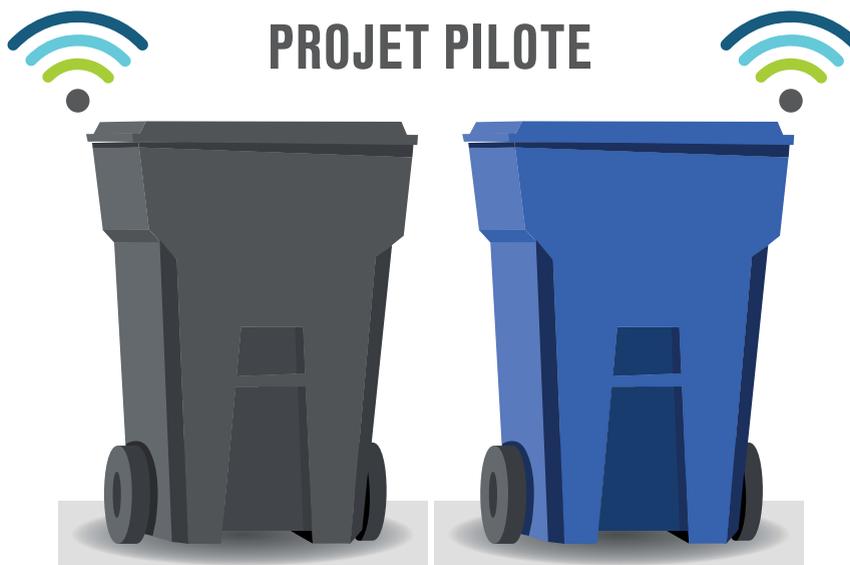


COLLECTE INTELLIGENTE



GUIDE D'INFORMATION
— À LIRE ATTENTIVEMENT —

MOT DE LA MAIRESSE

La réduction des quantités de matières résiduelles vouées à l'enfouissement est un enjeu important pour les villes et, ultimement, pour chacun de nous. Depuis plusieurs années, la collecte de matières recyclables a permis de réduire nos déchets, et la mise en place prochaine de la collecte de résidus alimentaires, qui composent plus de 50 % des ordures ménagères, offrira une solution de plus pour aller encore plus loin à ce chapitre.

Le succès de ces mesures dépend fortement de l'adhésion et de la participation des citoyens. Pour les encourager à mieux trier leurs matières résiduelles, la MRC de Vaudreuil-Soulanges mettra en place un projet-pilote de collecte intelligente dans deux sites sur son territoire. Ce projet pilote consiste à munir tous les bacs noirs et bleus d'une puce électronique et de les assigner à leurs utilisateurs dans le but d'obtenir des données probantes sur les pratiques des résidents des secteurs visés à l'égard de la gestion des matières résiduelles. Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sera un des sites d'implantation. Nous espérons que vous serez interpellés par les objectifs d'un projet qui vise à optimiser la collecte des matières résiduelles dans le but de faire des gains sur les plans environnementaux et économiques.

Dans le présent document, vous trouverez tous les renseignements sur le projet pilote de collecte intelligente. Je vous invite à le lire attentivement et à vous adresser au Guichet unique au 514 453-4128 option 0 ou à guichetunique@ndip.org pour toute question ou précision. Nous répondrons à toutes vos questions avec plaisir.

En terminant, je tiens à vous remercier de votre participation à cet important projet pilote. Je suis certaine que l'expérience à Notre-Dame sera un succès et que les résultats obtenus serviront de base à l'implantation réussie de la collecte intelligente dans l'ensemble de la région de Vaudreuil-Soulanges.

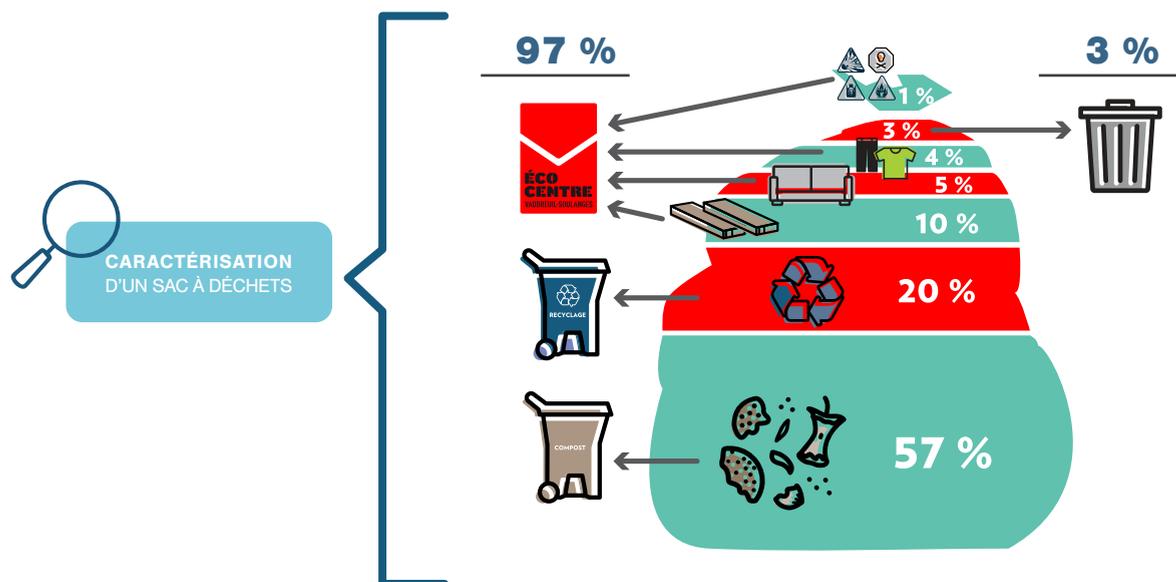


Danie Deschêne, mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot



POURQUOI LA MRC MÈNE-T-ELLE UN PROJET PILOTE DE COLLECTE INTELLIGENTE?

Sachant que **97 %** des matières qu'un citoyen met dans son bac de déchets devraient être valorisées¹ par compostage ou recyclage, de nombreux efforts peuvent être faits pour optimiser la gestion des matières résiduelles. Avec l'introduction de la collecte des résidus alimentaires cet automne, la région de Vaudreuil-Soulanges a tous les moyens en place pour valoriser les 97 % des matières qui se retrouvent par erreur dans le bac à déchets.

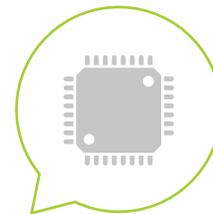


Pour encourager les citoyens à mieux trier leurs matières et pour optimiser les coûts des diverses collectes, la MRC de Vaudreuil-Soulanges souhaite évaluer les avantages de la collecte intelligente. Ultimement, la collecte intelligente vise à réduire la facture globale de la collecte des ordures ménagères en instaurant une tarification fondée sur le principe de l'utilisateur-payeur qui récompense les résidents qui adoptent les bonnes pratiques en matière de gestion de résidus domestiques. En collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, un projet pilote sera ainsi mis en place dans votre secteur (district 1) cet automne pour évaluer les avantages d'une telle approche.

¹Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel, Recyc-Québec et Éco-Entreprise Québec, 2015



QU'EST-CE QUE LA COLLECTE INTELLIGENTE?



Ce système est dit « intelligent » car il utilise des transpondeurs à radio fréquence infrarouge (puces électroniques RFID) pour identifier les bacs roulants. Les camions sont équipés de lecteurs infrarouges, ce qui permet de mesurer le nombre de levées des bacs de déchets et de matières recyclables.

Son objectif est d'inciter les résidents à mettre leur bac noir ou bleu à la rue seulement lorsqu'il est plein; moins on met le bac à la rue, moins le camion a besoin de s'arrêter, plus on économise en temps et en argent, et de plus, on réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES).

La collecte intelligente comporte de nombreux avantages :

- Elle offre la flexibilité de fréquence de collecte aux résidents;
- Elle encourage le recyclage et le compostage;
- Elle réduit la quantité de matières envoyée à l'enfouissement;
- Elle optimise les opérations de collecte et donc favorise la réduction des coûts;
- Elle permet à la municipalité d'assurer le suivi de ses bacs roulants et de la collecte des matières résiduelles (passage du camion, bac non accessible, bac à réparer, etc.)

EN QUOI CONSISTE LE PROJET PILOTE?

Le projet pilote consiste à munir tous les bacs roulants noirs et bleus d'une puce électronique et de les assigner à leurs utilisateurs. Tous les camions qui desservent le secteur du projet pilote seront équipés d'un système de lecture RFID des bacs à la levée. Les participants au projet pilote sont invités à mettre à la rue leur bac noir ou bleu seulement lorsqu'il est plein ou dérangeant.

La durée du projet pilote est d'environ une année. Il permettra d'évaluer les éléments suivants :

- Le taux de présentation moyen des bacs de déchets et de matières recyclables;
- Les quantités de déchets du secteur du projet pilote par rapport aux autres résidents;
- Les facteurs influençant la mise en place de ces bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles;
- Les technologies de suivi de la collecte intelligente;
- Les risques d'un tel système et les moyens de les atténuer.

Le projet pilote a aussi pour objectif de sonder la population sur les changements proposés. Vos témoignages contribueront à orienter les décideurs sur la suite des actions.

À la fin de cette période, les données seront analysées et le nombre de levées des bacs de chaque participant sera comptabilisé (bacs bleus et noirs seulement) pour connaître les résultats du projet pilote.

Pour vous encourager à participer et avoir des résultats tangibles, deux tirages seront organisés à la fin du projet pilote :



Tirage pour le bac noir : Le tirage sera réalisé parmi les participants ayant déposé leur bac à la rue en moyenne une fois sur trois (par exemple, s'il y a 30 collectes, tous ceux qui auront mis leur bac moins de 10 fois à la collecte, seront admissibles au tirage). Cinq (5) prix d'une valeur de 100 \$ sont remis.



Tirage pour le bac bleu : Le tirage sera réalisé parmi les participants ayant déposé leur bac à la rue en moyenne une fois sur deux (par exemple, s'il y a 30 collectes, tous ceux qui auront mis leur bac moins de 15 fois à la collecte, seront admissibles au tirage). Cinq (5) prix d'une valeur de 50 \$ sont remis.



QUEL EST MON RÔLE DANS CE PROJET?

Au cours du mois de septembre ou d'octobre, vous allez recevoir un bac brun pour la collecte des résidus alimentaires, ce qui va vous aider à réduire la quantité de vos déchets. Par conséquent, vous ne devriez pas avoir besoin de mettre votre bac noir en bordure de rue chaque semaine! Vous allez recevoir la visite de la Brigade zéro déchet pour répondre à vos questions concernant ces nouveaux services.

En ce qui concerne le projet pilote, vous devez simplement :

- Rendre accessibles vos bacs roulants à l'équipe qui viendra apposer la puce électronique du 1^{er} au 5 octobre. Un autocollant sera apposé lorsque le bac sera assigné, vous pourrez alors le ranger selon votre habitude;
- Fournir vos coordonnées pour que l'équipe de projet puisse vous joindre²;
- Mettre votre bac noir ou bleu à la rue seulement lorsqu'il est plein ou dérangeant;
- Déposer vos résidus alimentaires dans le bac brun qui sera collecté tous les lundis à compter du 15 octobre.

QUELS SONT MES AVANTAGES EN TANT QUE PARTICIPANT?

Si vous recevez ce guide, c'est que vous habitez dans le secteur sélectionné pour l'implantation du projet pilote de la collecte intelligente! Vous avez donc la chance de tester la collecte intelligente en primeur et d'être admissible à deux tirages d'une valeur de 100 \$ et 50 \$.

Au cours du projet pilote, plusieurs rencontres seront organisées avec les participants, car nous voulons vous entendre! En participant à ces rencontres, vous pourrez proposer des solutions à implanter dans le reste de la MRC. Vous aurez aussi l'occasion de partager les bonnes pratiques pour la gestion des matières résiduelles avec vos concitoyens.

² Votre courriel ou votre téléphone sont nécessaires pour vous transmettre les informations sur le projet pilote et pour communiquer avec les gagnants du tirage.



MES
AVANTAGES





ENCORE DES QUESTIONS?

Pour les questions sur la gestion des matières résiduelles, vous êtes invités à consulter la section **Foire aux questions** du site internet de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot à l'adresse www.ndip.org/collecte-intelligente-foire-aux-questions/

Pour toute autre question concernant le projet pilote, veuillez communiquer avec nous de préférence par courriel à collecteintelligente@mrcvs.ca ou vous adresser au Guichet unique à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot au **514 453-4128 option 0**.